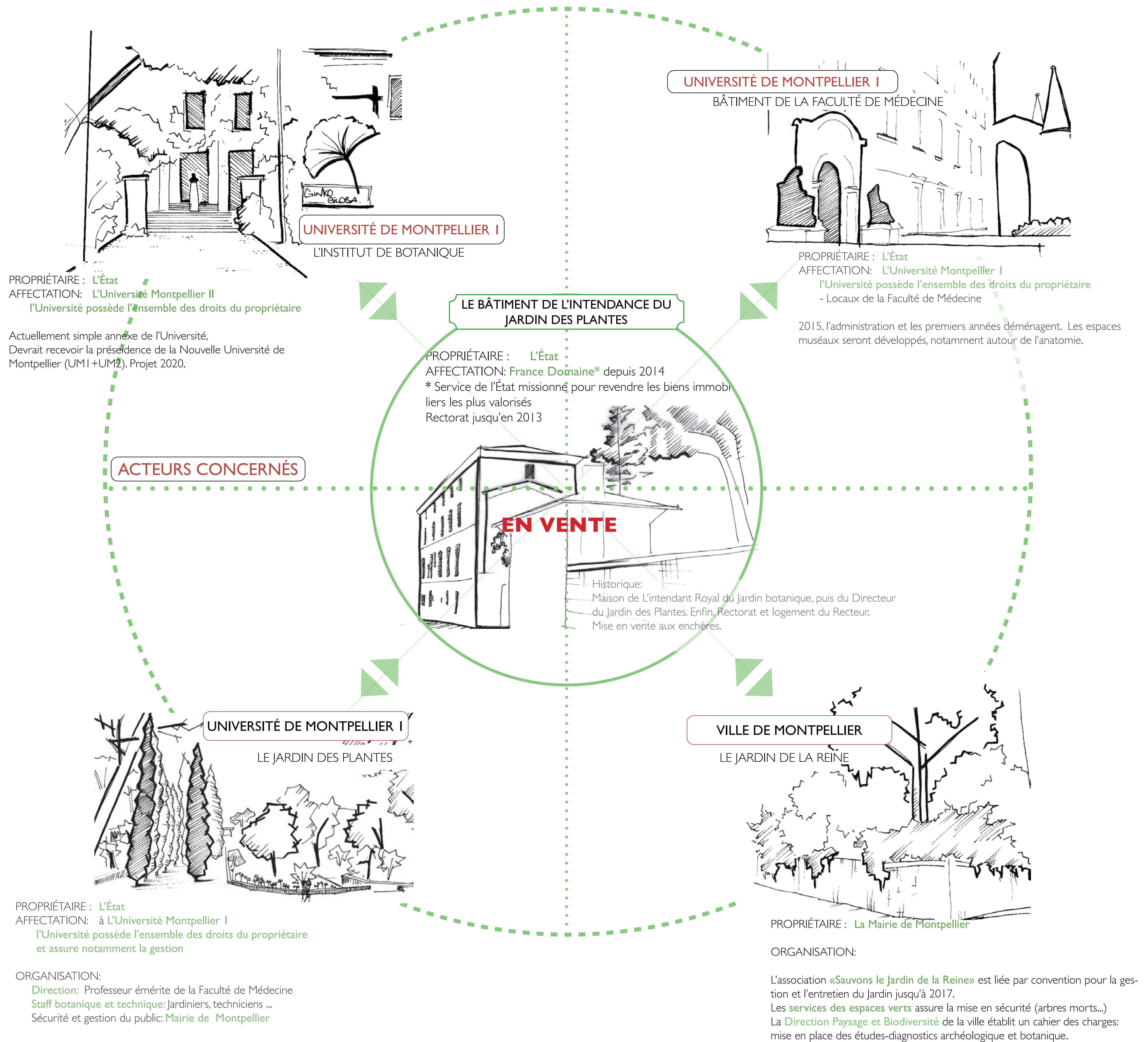


UN PATRIMOINE GÉRÉ PAR DIFFÉRENTS ACTEURS

Un site: Une histoire commune et un patrimoine divisé.



DES EXEMPLES DE PATRIMOINES GÉRÉS DE FAÇON COLLÉGIALE, PARTENARIALE : LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS...

REFERENCES DE SITES RECONNUS



Le **MUSEUM NATIONAL** est un cas unique. Il n'est pas composé d'un seul site mais de 5 sites multifonctionnels. C'est un établissement français de recherche et de diffusion de la culture scientifique naturaliste. C'est l'un des premiers établissements mondiaux de ce type, avec le Natural History Museum de Londres. Il a aujourd'hui le statut de grand établissement, placé sous tutelle conjointe des ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Ecologie



Cette **pluralité** d'acteurs représente une **pluralité d'intérêts**: Intérêts scientifiques, patrimoniaux, écologique, touristique, etc...

Ce sont ces intérêts complémentaires qu'il est nécessaire de rassembler dans un **projet partagé**, plus large que le projet de chaque acteur.

C'est à partir d'une ambition et volonté commune qu'il est possible d'envisager un cadre juridique et matériel. Les outils existent pour ce faire : établissements publics, groupements d'intérêts, ...

Mais ils restent avant tout le moyen d'arriver à une fin : **remettre en valeur ce patrimoine unique** qui répond à des enjeux d'une actualité prégnante : biodiversité, conservation des espèces, pédagogie du Grand Public,...

Il s'agit ainsi de mutualiser les énergies et les financements pour redonner à ce patrimoine un nouveau souffle.

